

## DANS L'ACTUALITE du 30 janvier au 2 février 2015

## **Textes officiels**

JORF n° 0026 du 31 janvier 2015

Rectificatif

Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral (1) (rectificatif)

Fixation du montant total annuel des achats au-dessus duquel les pouvoirs adjudicateurs ou les entités adjudicatrices ont l'obligation d'adopter et de publier un schéma de promotion des achats publics socialement responsables

Décret n° 2015-90 du 28 janvier 2015 fixant le montant prévu à l'article 13 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

Etablissement de la liste des réseaux ferroviaires présentant des caractéristiques d'exploitation comparables à celles du réseau ferré national

Décret n° 2015-84 du 28 janvier 2015 fixant la liste des réseaux ferroviaires présentant des caractéristiques d'exploitation comparables à celles du réseau ferré national

## Projet de loi

Projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques : examen en séance publique du projet de loi

Comptes rendus intégraux des 3 séances du vendredi 30 janvier 2015

Prochaine séance lundi 2 février, à seize heures - Dossier législatif

Projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieure : Le titre III a pour objet de réformer le Tribunal

des conflits

Projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, adopté en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2015, TA n° 467

,

Projet de loi relative à la partie législative du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

<u>Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2014-1345 du 6 novembre 2014 relative à la partie</u> législative du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

Jurisprudence

Le Conseil d'Etat rejette le recours contre l'avis favorable de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires

CE 30 janvier 2015 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, req. n° 374022

Renonciation à exercer son droit de préemption ?

CE 30 janvier 2015 commune de Médan, req. n° 371082

Vu par ailleurs

Contrat public

Jurisprudence commune de Béziers : suite et fin

Le rapporteur public, Emmanuelle Cortot-Boucher, a proposé au Conseil d'Etat de considérer que le contrat conclu entre les communes de Béziers et Villeneuve-lès-Béziers n'est entachée d'aucun vice d'une gravité telle qu'elle devrait être annulée. Elle invite également la juridiction à rejeter la demande indemnitaire de la ville de Béziers.

Source : achatpublic.info du 02/02/2015

2

Top départ pour les schémas de promotion des achats publics responsables

Un décret paru au « Journal officiel » du 31 janvier 2015 fixe le montant des achats annuels à partir duquel les acheteurs publics locaux sont tenus d'adopter et de publier un schéma de promotion des achats publics socialement responsables.

Source: le Moniteur du 02/02/2015

Simplification des candidatures : Bercy fournit un mode d'emploi détaillé

Quatre mois après la parution du décret de simplification dans les marchés publics, la Direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie publie une précieuse fiche technique sur les nouvelles règles applicables au dossier de candidature. Elle lève un certain nombre d'incertitudes et livre des indications concrètes.

Source: le Moniteur du 30/01/2015

La Lettre de la DAJ n° 180 est parue

Consulter La Lettre de la DAJ n° 180

Source: DAJ du 29/01/2015

Urbanisme

Mesures touchant à l'urbanisme commercial

Commission d'études des effets de la loi pour la croissance et l'activité - Étude - Janvier 2015

Source: strategie.gouv.fr du 02/02/2015

Collectivité territoriale

Deux députées chargées de préparer l'acte II de la loi Montagne

Le Premier ministre Manuel Valls vient de confier une mission à Annie Genevard, députée UMP du Doubs, et à Bernadette Laclais, députée socialiste de la Savoie, pour préparer un acte II de la loi Montagne qui fête ses trente ans cette année.

Source: localtis.info du 30/01/2015

3

**Transport** 

Projets de tramway : Roland Ries assure que des économies sont réalisables

C'est sous la houlette du sénateur-maire de Strasbourg que l'Atelier du tramway progresse sur son plan d'actions et s'est réuni le 28 janvier. Pour optimiser les coûts et desserrer les freins handicapant le développement de ce mode structurant de transport, ce club d'élus, de constructeurs, de juristes et d'ingénieurs dévoilera cet été, sous une forme originale, ses conseils et propositions aux élus d'agglomération de taille moyenne.

Source: localtis.info du 30/01/2015

Vu dans les revues

AJDA n° 3-2015 du 2 février 2015 p.175, *Absence de délibération autorisant la conclusion du contrat* et exigence de loyauté des relations contractuelles, par Julien Martin

La Correspondance de l'Enseigne n° 1271 du 2 février 2015 p.1, Pinel : le décret urbanisme commercial à la signature

La gazette des communes n° 5/2255 du 2 février 2015 p.48, La subvention a désormais une définition législative, par Philippe Proot

**Presse** 

Dynamisons encore la justice commerciale!

Le projet de loi Macron envisage de mettre en place une spécialisation des tribunaux de commerce. Une réforme qui, si elle a un objectif louable, peut être améliorée.

Source : les Echos du 02/02/2015

Loi Macron : les députés s'attaquent à la réforme des professions réglementées

Les députés ont voté vendredi une réforme ambitieuse du permis de conduire. A partir d'aujourd'hui, le point sensible des professions réglementées est abordé.

Source: les Echos du 02/02/2015

4

La loi Macron achoppe aussi sur le droit de l'environnement

A l'Assemblée nationale, l'examen du projet de loi Macron n'en était pas encore arrivé au tour de l'article 28 que celui-ci animait déjà la séance de questions au gouvernement mercredi 28 janvier.

Source : le Monde du 30/01/2015

Permis de conduire : l'Assemblée vote une réforme ambitieuse

Droit « universel », quarante-cinq jours d'attente au maximum, nouveaux agents, l'Assemblée nationale a voté une réforme du permis de conduire plus ambitieuse que prévu initialement dans la loi Macron, vendredi 30 janvier.

Source : le Monde du 30/01/2015